



Les Salces

Bulletin municipal

Février 2025

Le mot du Maire

Cher amis,

A vous tous, le Conseil Municipal, notre secrétaire et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Notre commune a vu de nombreux projets se concrétiser en 2024. Les travaux de la maison des associations sont terminés et nous avons eu le plaisir de vous la présenter le 18 août lors d'un moment convivial.



Salle de la maison des associations

Au printemps nous avons eu l'honneur de recevoir M. le Préfet, Philippe Castanet, pour l'inauguration de la plantation réalisée fin 2023.

Malgré ces investissements importants pour notre commune notre situation financière est bonne, c'est pourquoi le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières. En ces périodes instables tant au niveau national qu'international nous devons rester optimistes et être heureux de vivre aux Salces avec une qualité de vie qui nous est chère.

Bonne année à
tous et toutes.

Jean Louis VAYSSIER
Maire de Les Salces



SOMMAIRE

- L'actualité des Salces
- Évènements
- Les travaux et projets réalisés en 2024
- Les projets de la commune
- En bref !

Directeur de la publication
Jean Louis VAYSSIER

Maquette
Secrétariat de la Mairie

Photographies
Charles DAUBAN, Mairie de
Les Salces

I.P.N.S. Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

R.G.P.D Règlement Général sur la
Protection des Données
La mairie des Salces traite les données
recueillies pour vous envoyer ce bulletin
municipal.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos
données personnelles et pour exercer
vos droits, vous pouvez contacter le
secrétariat ou son DPO : dpd@cdg48.fr

Nous prions nos lecteurs de bien
vouloir nous excuser d'éven-
tuelles erreurs ou omissions. Nous
leur demandons de bien vouloir
adresser leurs remarques et sug-
gestions au secrétariat de Mairie.



Contact

Tél : 04 66 32 69 24

Mail : mairie@les-salces.fr

www.les-salces.fr

Venir en Mairie

Le Village
48100 Les Salces
Mardi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

L'actualité des Salces

Location des salles communales et du gîte

Les salles de la maison des associations sont mises à la location des associations et particuliers

La Maison des associations

Les deux salles de la maison des associations sont mises à la disposition des associations et des particuliers.

Elles sont gratuites pour les associations communales.

La salle de découpe du rez de chaussée est équipée d'une chambre froide.

la grande salle de l'étage peut accueillir jusqu'à 100 personnes et possède une cuisine équipée ainsi qu'une sono.

Les tarifs de location ainsi que le règlement d'utilisation sont mis en ligne sur le site officiel de la commune www.les-salces.fr

Vous pouvez les demander au secrétariat et faire votre demande de réservation par mail ou téléphone.

Le Gîte communal

Le gîte communal de 2 places sera mis en location via l'agence Lozère-Résa dès qu'il sera équipé.

L'ameublement devrait être finalisé au printemps 2025.

L'ouverture des locations sera précisée sur le site internet de la commune. Aucune location du gîte ne se fera via la mairie.

Évènements

Naissances

DAUBAN Meilhan,
Jean-Marc né le
12/11/2024 à Mende

Mariages

Naïs RUL et Nicolas
GOMES se sont
mariés le
15/05/2024

Décès

M. Jurquet Louis
Germain Aimé est
décédé le 8 avril
2024 à la
Canourgue

Les travaux et projets réalisés en 2024

Les travaux d'aménagement du bâtiment communal sont terminés

Cette rénovation de qualité participe à l'embellissement du village et propose deux salles aux associations et à la population.

Le gîte communal pour 2 personnes à vocation à être classé 3 épis.

Financement

Coût total des travaux seuls :
715 224.73 € HT

Aides accordées : 536 326 €
État, Département, Région

Les partenaires financeurs du projet



Rénovation du four du Fromental

Le four du Fromental a été rénové suite à la chute de la pierre de voute. Il était prêt pour la fête votive du 17 août grâce à l'intervention des entreprises Tichit pour la maçonnerie et Clavel pour la couverture.

Financement

Coût total : 6 380€ HT
Participation CC ALCT : 3 190 €

Rénovation de la voirie dans le village de Ginestoux

Financement

Coût total : 10 720 € HT
Département : 2 826 €

Création d'une réserve d'eau contre l'incendie

Une réserve d'eau contre les incendies a été implantée au-dessus de l'auberge du Radal. Le remplissage a été fait fin décembre.

Financement

Coût total : 20 117 HT
DETR (Etat) : 8 046.80€
Département : 8 046.80 €

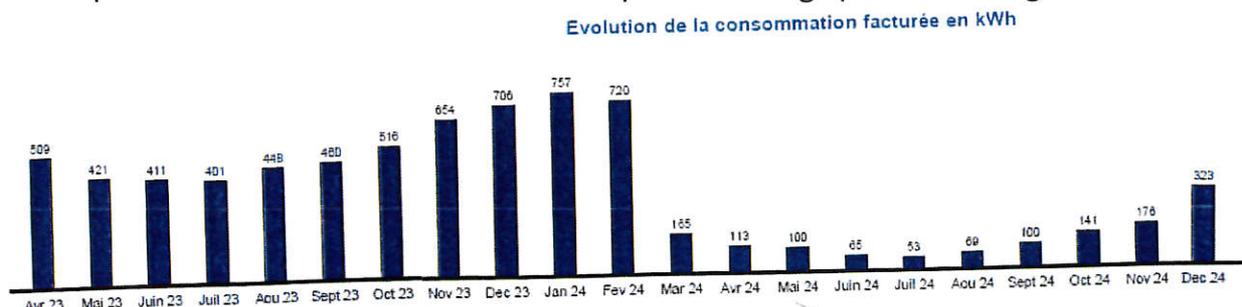
Rénovation de l'éclairage public

La rénovation de l'éclairage public a été réalisé début mars 2024 avec le remplacement des lampes énergivores et la mise en place de coupures la nuit.

Financement

Coût total : 14 103.85 HT
Participation SDEE et fond vert : 7 060.53€

Exemple de l'évolution de la consommation pour l'éclairage public du village des Salces



Quelques photos des réalisations

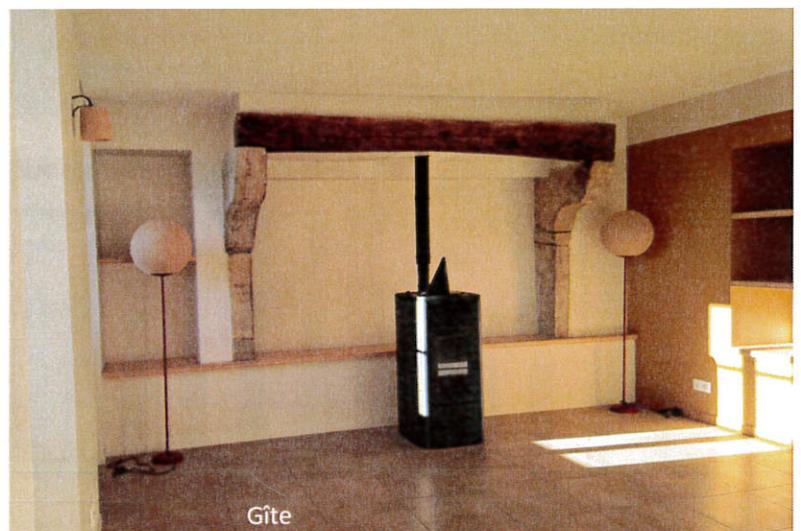
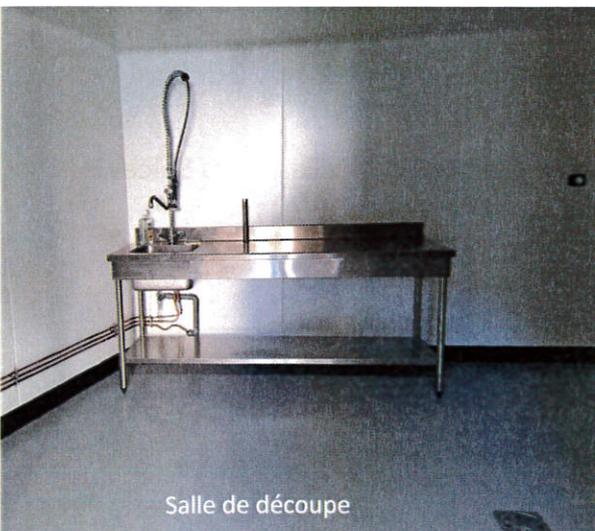
Four du Fromental : Restauration de la voute et de la toiture



Réserve incendie



Maison des associations—Salle de découpe—gîte



Les projets de la commune

Adressage

La mise en place des adresses est en cours sur tout le territoire de la commune. Le choix des noms de rues a été fait par le conseil municipal et validé par délibération du 19 novembre 2024. (à retrouver sur le site de la commune).

Les adresses et numéros seront validées prochainement sur le site national et vous pourrez les y retrouver.

<https://adresse.data.gouv.fr/> puis (consulter directement la carte)

Les plaques des rues et les numéros seront fournis par la commune. Les plaques de rue seront placées par la commune et les numéros des résidences seront distribués pour être posés par vous-même.

Entretien et maintenance des logements communaux

Quelques travaux vont être mis en œuvre pour améliorer les logements communaux.

Reprise du balcon et du portail de l'ancienne maison forestière.

Installation d'un chauffe eau électrique et remplacement du portail de l'ancien presbytère.

Une demande de subvention auprès du département et une aide auprès de la communauté de communes ont été sollicitées pour financer ces travaux.

Etude d'un projet de création d'un atelier agroalimentaire

Plusieurs réunions d'information ont eu lieu suite aux études lancées en 2023 pour la réalisation d'un atelier agroalimentaire. Différents partenaires se sont mobilisés, une enquête prospective a été menée par la chambre d'agriculture de la Lozère pour recenser les agriculteurs intéressés, une première pré estimation des travaux a été réalisée et la recherche d'une structure gestionnaire suit son cours.

Pré estimation des travaux:
577 500€ HT €HT

Concernant le projet, la commune a la possibilité de construire un bâtiment adapté sur un terrain communal au village des Salces.

La commune ne pourra se lancer sur la réalisation d'un tel projet que si celui-ci trouve une structure de gestion équilibrée et pérenne portée par un collectif autonome totalement engagé.

Et nous devons solliciter toutes les aides possibles pour réaliser un plan de financement raisonnable.

Aménagement du hameau de Pierrefiche

Dans le cadre de l'aménagement du village de Pierrefiche des études de faisabilité et la recherche de financement doivent être menées en 2025.

En bref !

Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn (CC ALCT)

Le Transport à la Demande ne donnant pas satisfaction dans les territoires ruraux, La CC ALCT proposera en 2025 un service aux transports destiné aux séniors de plus de 70 ans pour se déplacer vers les lieux de prise en charge médicale de leur rendez-vous.

Les précisions sur le règlement, tarifs, destinations...vous seront transmises dès la mise en place par la CC ALCT.

Agences de l'eau : Réforme des redevances

La réforme des redevances rentre en vigueur au 1 janvier 2025 et les factures d'eau émises à partir de cette date devront comporter les tarifs des nouvelles redevances.

Jusqu'en 2024 il existait 3 redevances

Une est conservée, le prélèvement sur la ressource en eau

Les deux autres redevances sur la pollution domestique appliquée sur la consommation d'eau potable et la redevance pour la modernisation des réseaux appliquée aux abonnés de l'assainissement collectif sont remplacées par trois nouvelles redevances :

- La redevance sur la consommation d'eau potable
- La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable
- La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement

Les deux redevances sur les performances seront modulées annuellement selon les déclarations des communes sur leurs données techniques notamment le rendement et la connaissance patrimoniale des réseaux.

Pour rappel les redevances prélevées sur les factures sont reversées intégralement aux agences de l'eau.

Les agences de l'eau sont les principaux financeurs des projets eau/assainissement des collectivités locales.

Tarifs eau potable

Les tarifs n'ont pas évolués depuis 2011

Alimentation en Eau Potable (AEP) - TVA 5.5%

Abonnement annuel : 70€ HT

Tarif m³ : 0,92€ HT

Plus les redevances reversées à l'agence de l'eau

Tarifs assainissement

Tarifs appliqués depuis 2013

Assainissement collectif - TVA 10%

Abonnement annuel : 25€ HT

Tarif m³ : 0,80€ HT

Plus les redevances reversées à l'agence de l'eau

Les Salces en quelques chiffres

La commune des Salces s'étend sur 4 578 hectares dont 921,5 ha de forêts communales.

Son altitude varie de 789 m à 1452 m

La population INSEE estimée pour 2025 est de 90 habitants.

135
180